



Conseil Communal Reisdorf

Séance publique du 27 septembre 2019

Présents : Jean-Pierre Schiltz, bourgmestre ; Anouk Hientgen, Patrik Nipperts, échevins;
Jean-Paul Dimmer, Daniel Mander, Sonia Marques De Oliveira, Antoine
Vesque, conseillers;
Alain Kremer, secrétaire communal ;

Excusés : Hélène Diederich

1. Signature des délibérations de la dernière séance du conseil communal

Les conseillers signent les délibérations de la dernière séance du conseil communal.

2. Plan de gestion annuel pour la propriété forestière et la propriété hors forêt

Le conseil communal se prononce à l'unanimité des voix en faveur du

1) Plan de gestion de la forêt communale pour l'exercice 2020

Valeur des investissements	151.100 €
Recettes	132.530 €

2) Plan de gestion hors forêt pour l'exercice 2020

Valeur des investissements	10.500 €
Recettes	0 €

3. Impôt commercial 2020

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de maintenir le taux communal de l'impôt commercial à 280%.

4. *Impôt foncier 2020*

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de fixer pour l'année d'imposition 2020 les taux d'imposition suivants:

Impôt foncier A :	330%
Impôt foncier B1 :	460%
Impôt foncier B2 :	330%
Impôt foncier B3 :	165%
Impôt foncier B4 :	165%
Impôt foncier B5 :	330%
Impôt foncier B6 :	330%

5. *Projet des cartes de zones inondables et des cartes des risques d'inondation – avis du conseil communal*

Le conseil communal émet un avis positif au projet des cartes des zones inondables et des cartes des risques d'inondation.

6. *Diverses allocations de subsides extraordinaires*

Le conseil communal décide à l'unanimité de ces voix d'allouer les montants de subside ci-après:

Nordlicht TV a.s.b.l.	700 €
Friends of Patton's 26th Infantry Division Luxembourg	150 €
Fondatioun Kriibskrank Kanner	500 €
Theaterfrënn Bigelbach	200 €